

Géographie 3ème.

Partie 1.

Dynamiques territoriales de la France
contemporaine.

Sous-thème 1 : Un territoire sous influence urbaine.



Leçon 9.

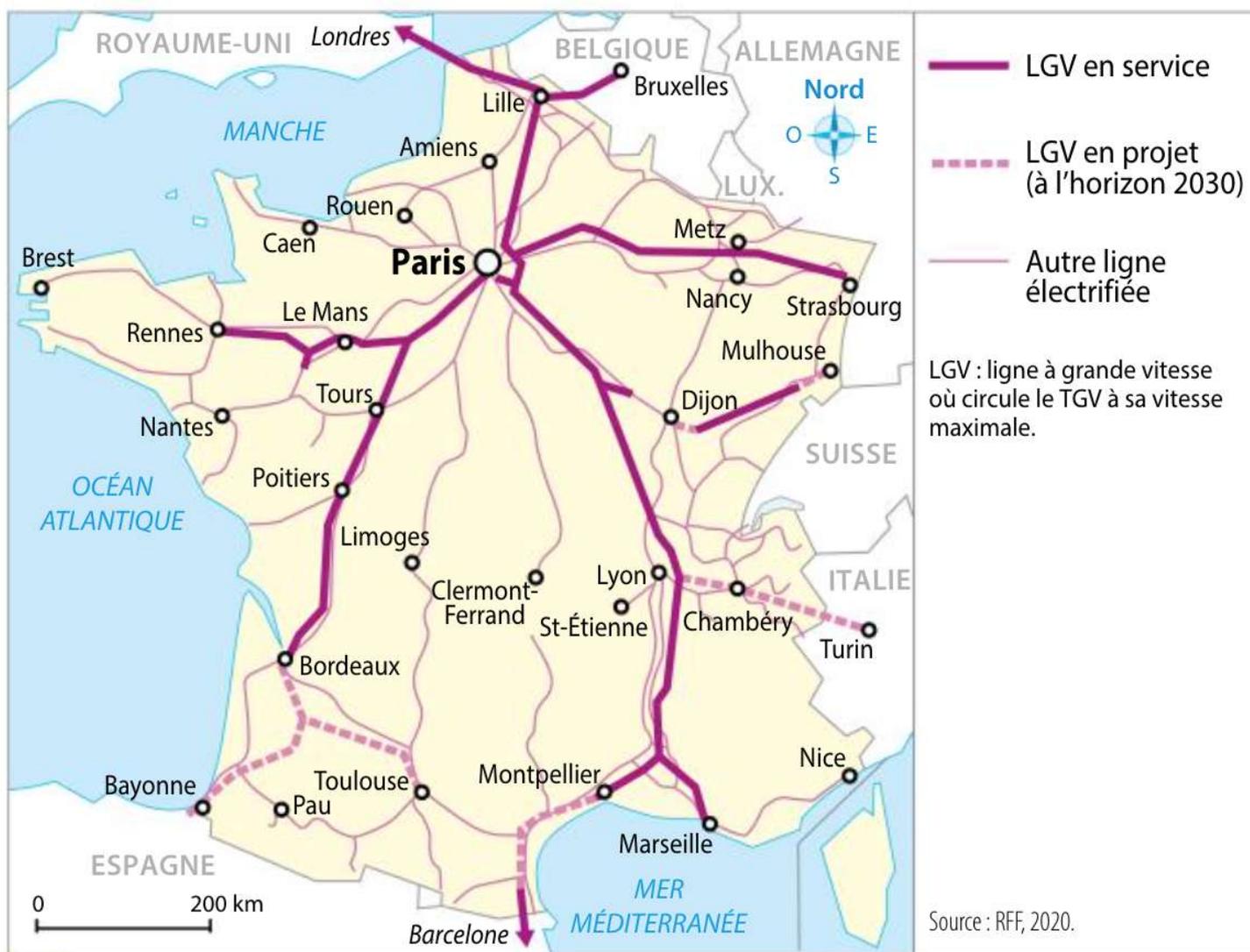
Aménager le territoire français pour réduire les inégalités.

I. Un territoire marqué par des inégalités.

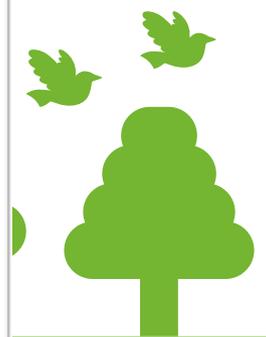
II. Un aménagement du territoire réalisé par de multiples acteurs.

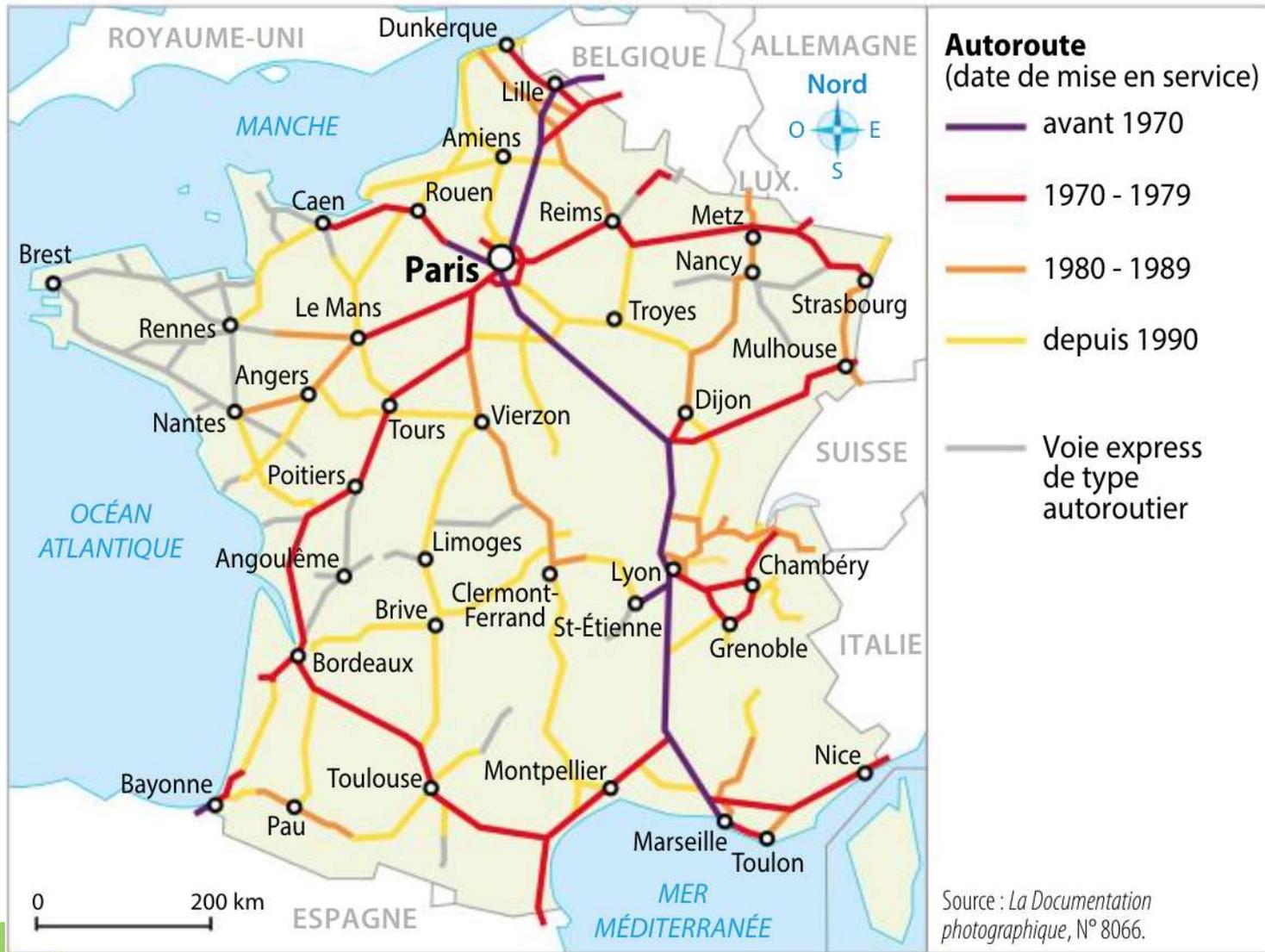
III. L'aménagement du territoire : entre réduction des inégalités et
compétition entre les territoires.





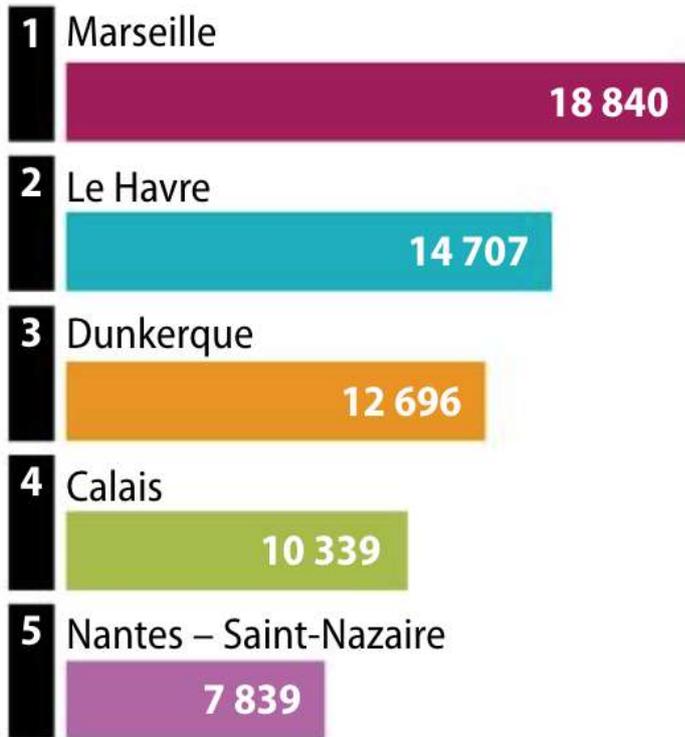
1 Le réseau LGV en France





3 Le réseau autoroutier en France métropolitaine

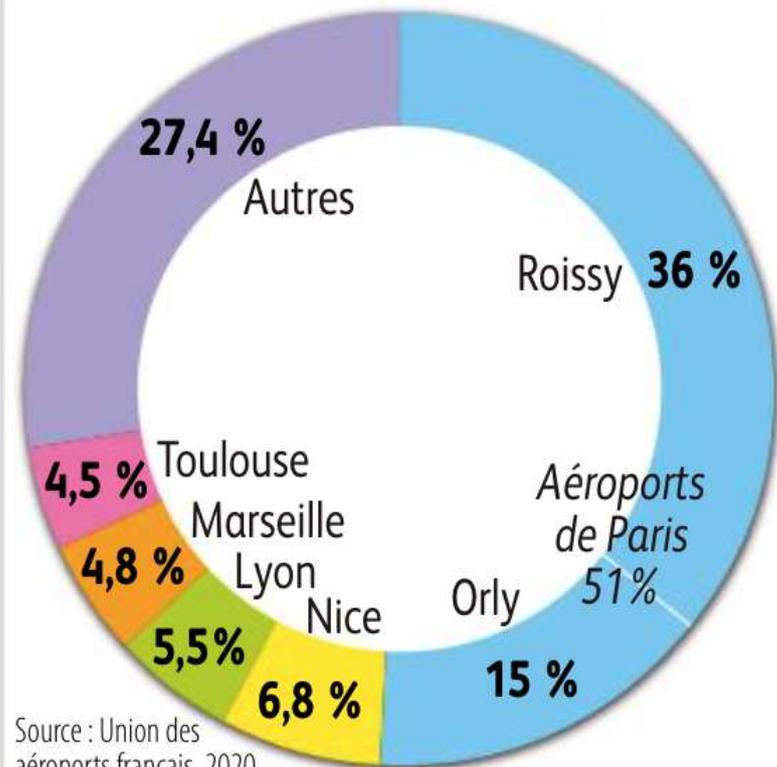
Trafic en milliers de tonnes, en 2019



Source : statistiques.developpement-durable.gouv.fr.

2 Le trafic des 5 principaux ports maritimes français

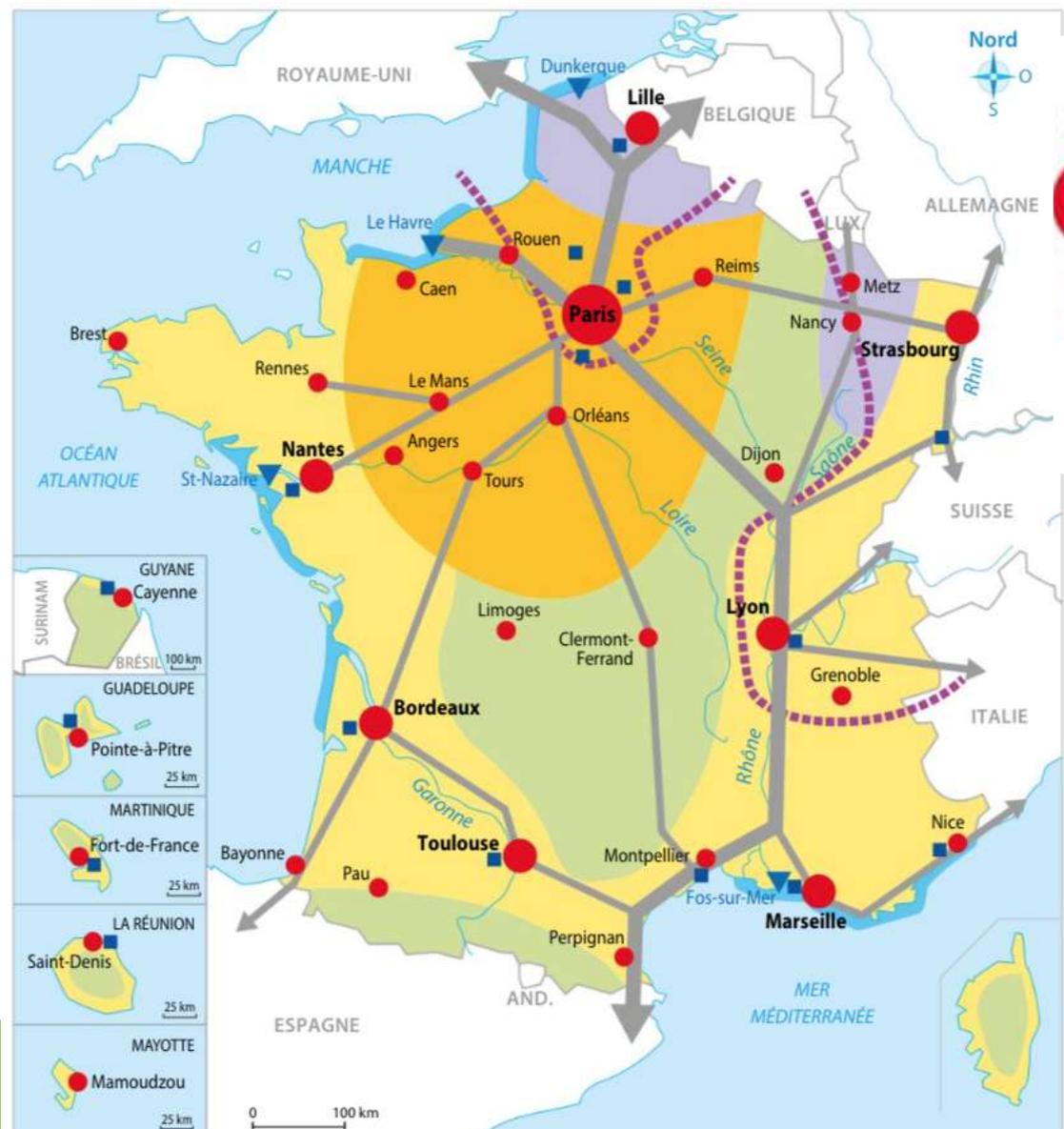
Ils traitent plus de 80 % du trafic maritime de marchandises.



Source : Union des aéroports français, 2020.

4 Roissy, premier aéroport français

Avec 51 % des passagers transportés, les aéroports de Paris forment un pôle mondial.



1. Des territoires dominés par des métropoles

-  Métropole mondiale
-  Métropole nationale
-  Métropole régionale

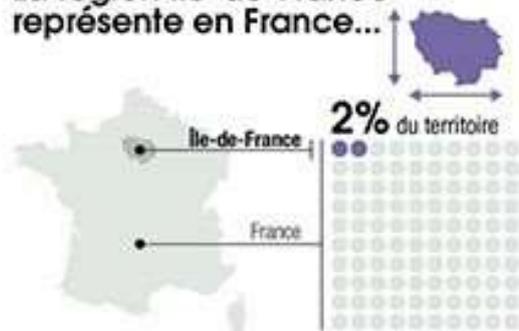
2. Des territoires contrastés

-  Espace très attractif
-  Espace dynamique
-  Ancienne région industrielle en reconversion
-  Espace rural isolé

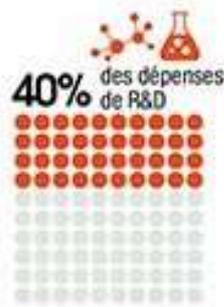
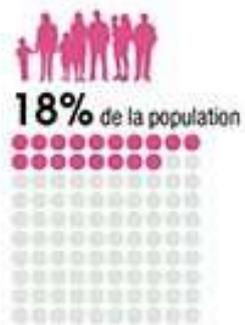
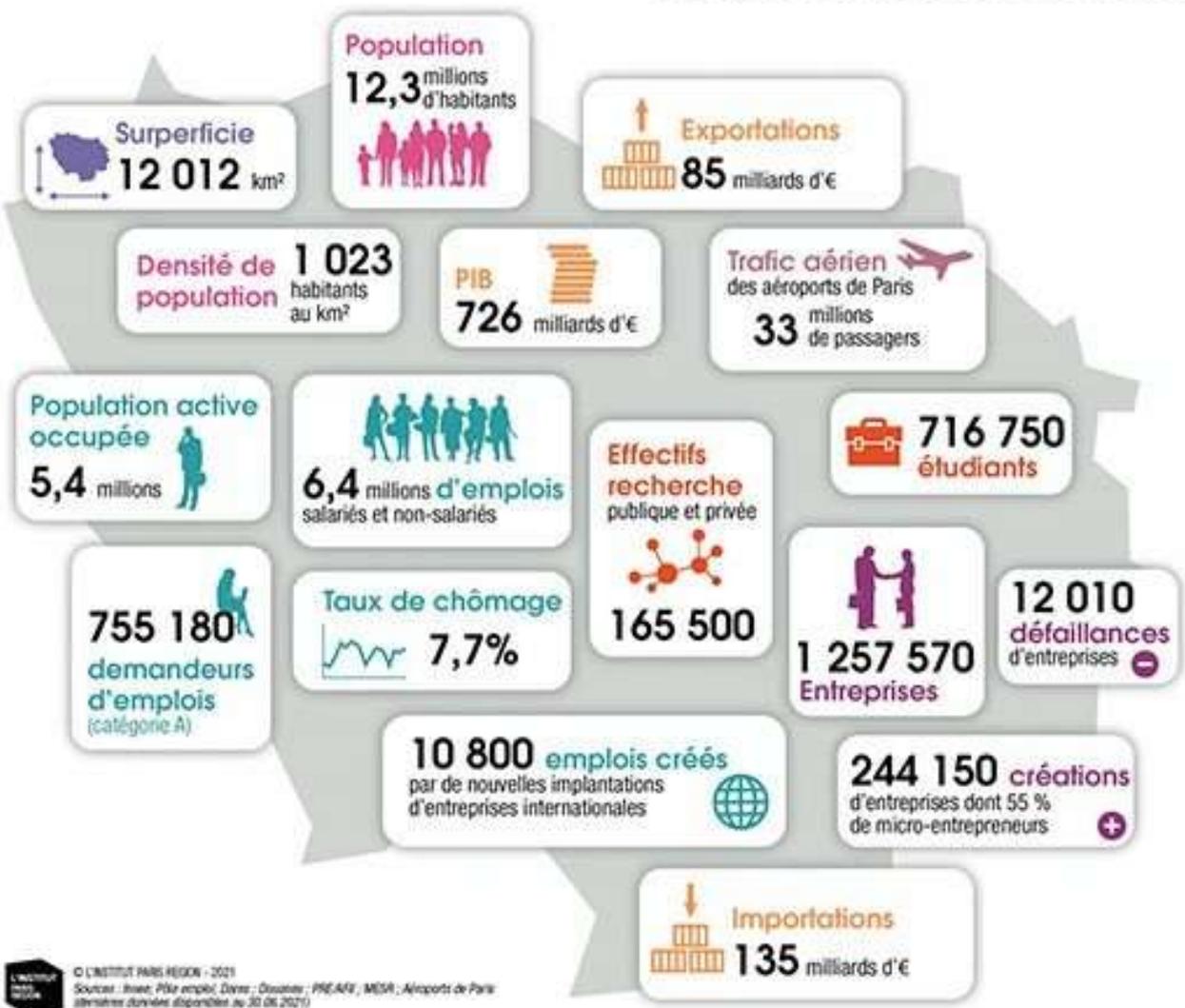
3. Des territoires reliés au reste du monde

-  Axe de communication majeur
-  Autre axe important
-  Aéroport international
-  Port important
-  Façade maritime importante
-  Espace intégré au cœur économique de l'UE

La région Île-de-France représente en France...



Principales données économiques



Le **territoire français** est marqué par des **inégalités**. Ainsi, **certains territoires sont bien reliés à la mondialisation et sont dynamiques** :

- **l'Ile-de-France** domine le territoire : elle produit un tiers des richesses du pays et offre un emploi sur cinq. Elle abrite le plus grand quartier d'affaires d'Europe et Paris était, en 2021, la 2ème ville la plus visitée au monde.

- les **grandes aires urbaines** sont les espaces les plus dynamiques en termes d'investissements, de créations d'emplois et de créations de richesse notamment.

- les **littoraux et espaces frontaliers** sont des interfaces attractives : ce sont des lieux d'échanges et d'ouverture sur l'Europe et le monde.

D'**autres territoires**, au contraire, sont **peu attractifs** : il s'agit des espaces de l'intérieur du territoire, à **dominante rurale**. Dans ces espaces, les habitants sont éloignés de certains services (hôpitaux, universités...) et la pauvreté est plus importante.

Enfin, **quelques territoires industriels sont en reconversion**.

Les **inégalités** sont donc présentes entre les régions, mais elles sont aussi présentes à l'intérieur des régions (opposition ville/campagne) comme **à l'intérieur même des villes** avec certains quartiers riches et dynamiques (ex : l'ouest parisien) qui contrastent avec d'autres quartiers plus pauvres et parfois moins bien reliés aux zones de services et d'emplois (ex : le Nord de Paris).

Leçon 9.

Aménager le territoire français pour réduire les inégalités.

I. Un territoire marqué par des inégalités.

II. Un aménagement du territoire réalisé par de multiples acteurs.

III. L'aménagement du territoire : entre réduction des inégalités et
compétition entre les territoires.





L'Agence

AU SERVICE

DES COLLECTIVITÉS

et de leurs projets
de territoire

LES PROGRAMMES



POLITIQUE DE LA VILLE

NOS PROGRAMMES →



NUMÉRIQUE

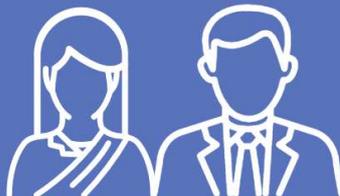
NOS PROGRAMMES →



TERRITOIRES ET RURALITÉS

NOS PROGRAMMES →

VOUS ÊTES UN ÉLU OU UN PARTENAIRE



VOUS AVEZ UN PROJET, DÉCOUVREZ NOTRE

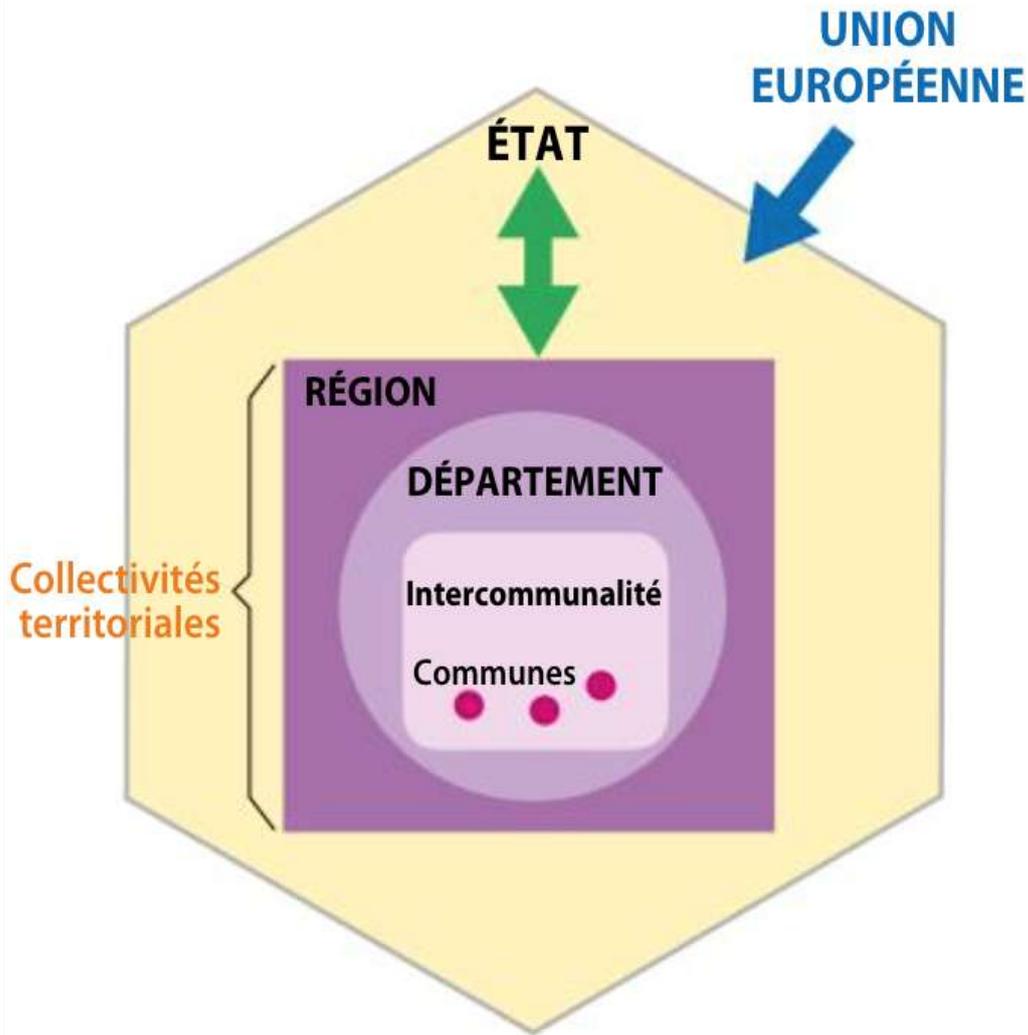
ACCOMPAGNEMENT SUR MESURE →

EN DIRECT DES TERRITOIRES



DÉCOUVREZ NOTRE

PROJETOTHÈQUE →



Les acteurs publics de l'aménagement du territoire (document 1 page 332)



Aides financières



Contrats de projets État-Région

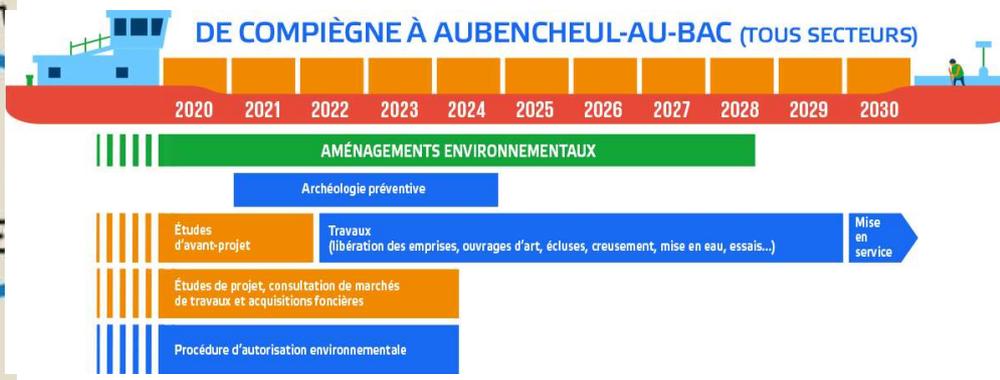


Commune

Le projet de canal Seine-Nord Europe

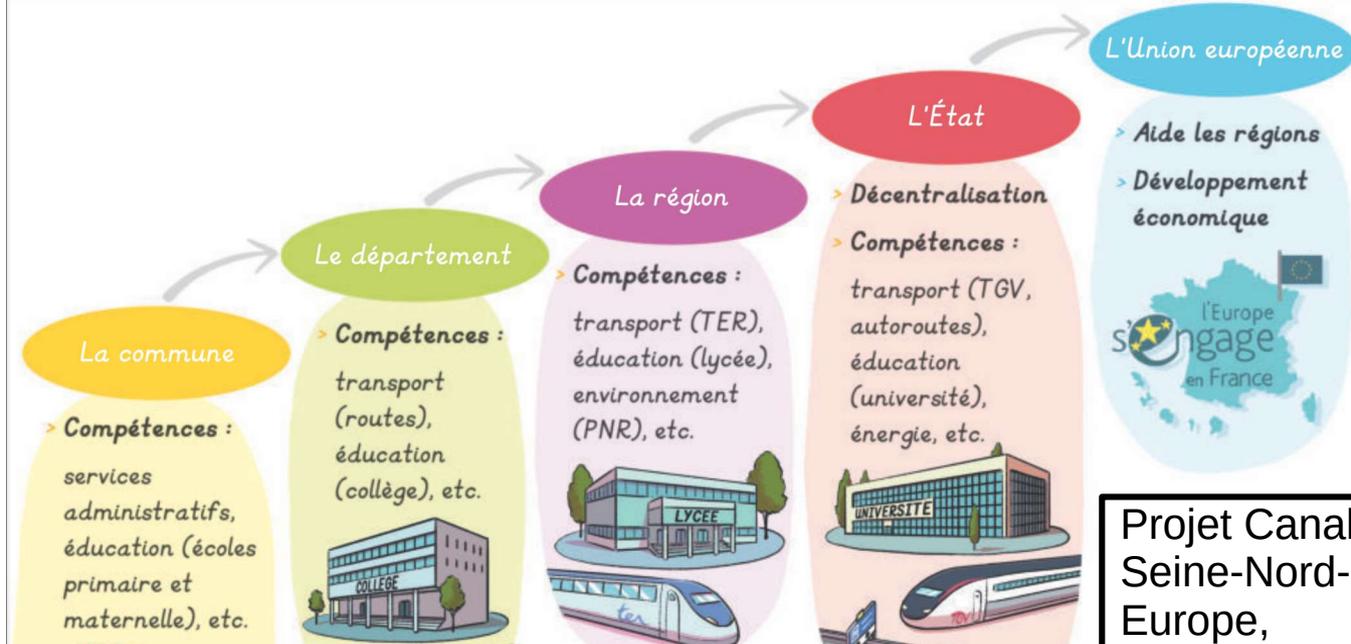


Longueur : 106 km
et 7 écluses
Largeur : 54 m
Profondeur : 4,5 m



Qui finance le projet ?
les financeurs





Projet Canal Seine-Nord-Europe, 4 départements engagés :

**Nord
Oise
Pas-de-Calais
Somme**

Projet Canal Seine-Nord-Europe, 2 régions engagées :

**Hauts-de-France
Ile-de-France**

Projet Canal Seine-Nord-Europe, apport financier de l'Etat :

1 milliard d'euros

Projet Canal Seine-Nord-Europe, apport financier de l'UE :

2,1 milliards d'euros.

Projet Canal Seine-Nord-Europe :

- 1) Quel est le rôle de l'UE ?
Partenaire financier.
- 2) Quel est le rôle de l'État ?
Financement, procédures administratives, mise en place de partenariats.
- 3) Quel est le rôle des régions ?
Initier et aider à la réalisation du projet.
- 4) Quel est le rôle des départements ?
Aménagement foncier, mesures environnementales compensatoires, soutien financier.
- 5) Que va apporter de projet d'aménagement du territoire aux régions concernées ?
Meilleure insertion dans l'UE, développement des mobilités durables, réindustrialisation, création d'emplois...

→ L'**État** a longtemps été le principal acteur des politiques d'aménagement du territoire à travers la DATAR (Délégation à l'Aménagement du Territoire et à l'Action Régionale) devenue le CGET (Commissariat Général à l'Égalité des Territoires) puis, en 2020, L'**ANCT** (Agence Nationale de la Cohésion des Territoires). L'ANCT réalise un **travail de prospective** qui permet d'orienter les choix **pour les grands projets** (lignes TGV, autoroutes, parcs nationaux...). Depuis les **lois de décentralisation (1982-1983)**, l'État a surtout un rôle de conseiller.

→ L'**U.E.** intervient dans l'aménagement du territoire en participant au **financement** d'un certain nombre de projets (exemple : canal Seine-Nord Europe)

- Les **collectivités territoriales** (région, département, communautés de communes, communes) ont un rôle central dans la politique d'aménagement du territoire. Elles agissent, en collaboration avec les acteurs du privé (entreprises) pour la création d'aménagements culturels ou sportifs, de logements sociaux, d'écoquartiers, de pôles de compétitivités... **Les projets s'inscrivent le plus souvent dans le cadre du développement durable.**
- Les **citoyens** sont également entendus lors de la réflexion sur l'aménagement du territoire dans le cadre d'enquêtes publiques.



Leçon 9.

Aménager le territoire français pour réduire les inégalités.

I. Un territoire marqué par des inégalités.

II. Un aménagement du territoire réalisé par de multiples acteurs.

**III. L'aménagement du territoire : entre réduction des inégalités et
compétition entre les territoires.**

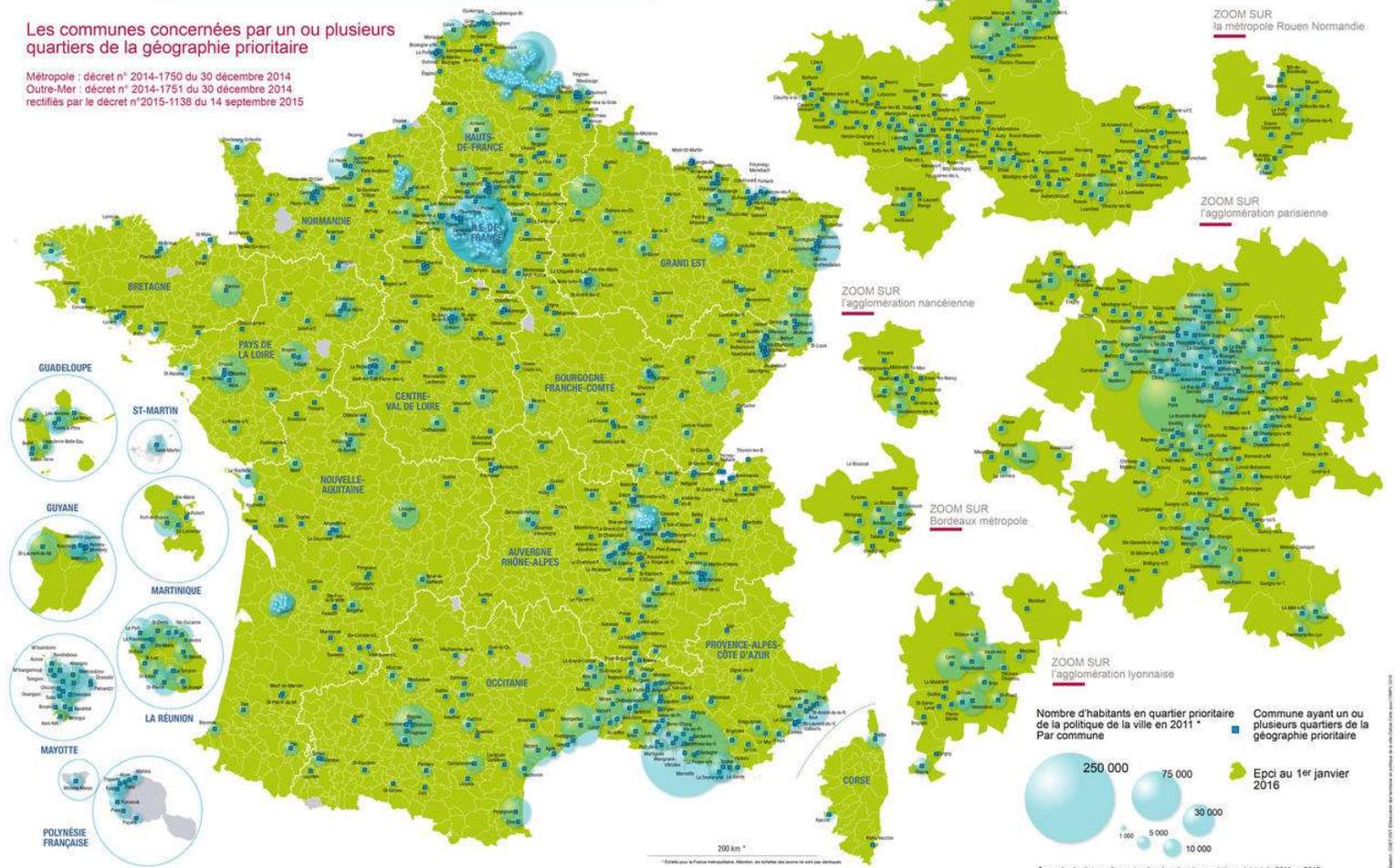


La politique de la ville a pour but de réduire les écarts de développement au sein des villes. Elle vise à restaurer l'égalité républicaine dans les quartiers les plus pauvres et à améliorer les conditions de vie de leurs habitants, qui subissent un chômage et un décrochage scolaire plus élevés qu'ailleurs, et des difficultés d'accès aux services et aux soins, notamment.

La géographie prioritaire de la politique de la ville

Les communes concernées par un ou plusieurs quartiers de la géographie prioritaire

Métropole : décret n° 2014-1750 du 30 décembre 2014
 Outre-Mer : décret n° 2014-1751 du 30 décembre 2014
 rectifiés par le décret n°2015-1138 du 14 septembre 2015



ZOOM SUR la métropole européenne de Lille et le bassin minier

ZOOM SUR la métropole Rouen Normandie

ZOOM SUR l'agglomération parisienne

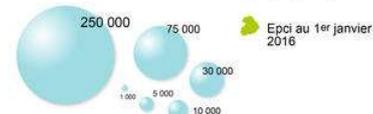
ZOOM SUR l'agglomération nancéenne

ZOOM SUR Bordeaux métropole

ZOOM SUR l'agglomération lyonnaise

Nombre d'habitants en quartier prioritaire de la politique de la ville en 2011 *
 Par commune

Commune ayant un ou plusieurs quartiers de la géographie prioritaire

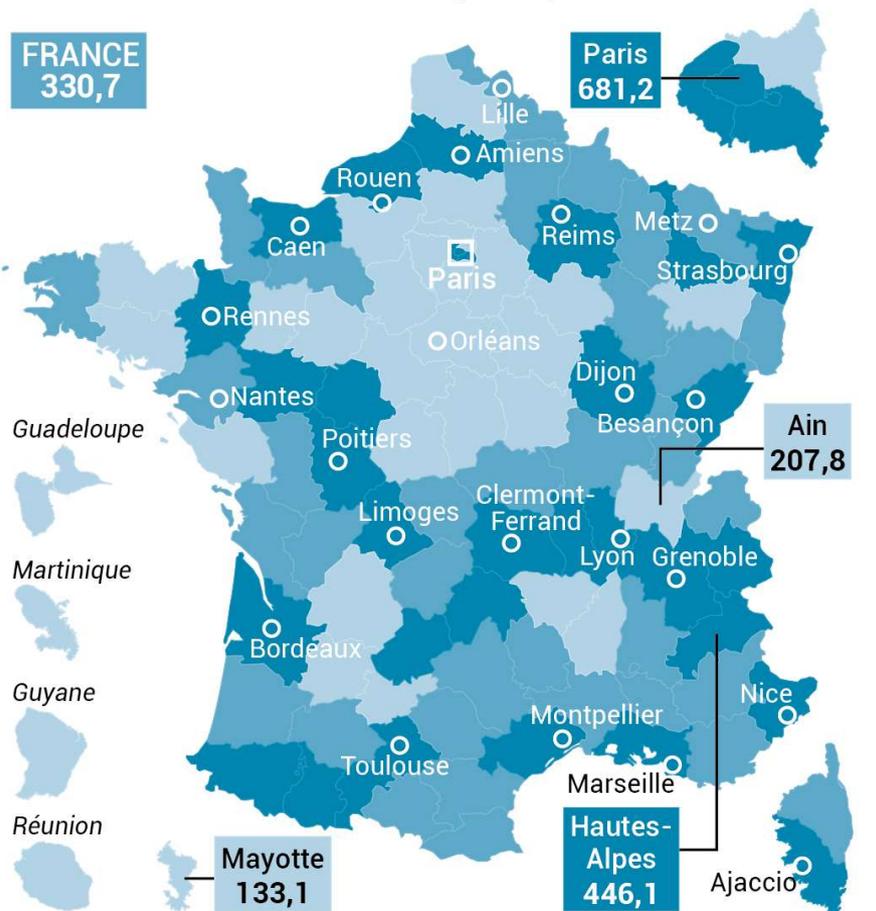


* pour les territoires ultramarins, les données de populations datent de 2011 ou 2012

© 2016 pour la France métropolitaine, Agence nationale de la cohésion des territoires et ONPV. Tous droits réservés.

La densité des médecins en 2017

Nombre de médecins en activité régulière pour 100 000 habitants



● moins de 282,1 ● de 282,1 à 330,7 ● plus de 330,7

Source : Conseil National de l'Ordre des Médecins (octobre 2017)



Quels sont les objectifs des maisons de santé rurales ?

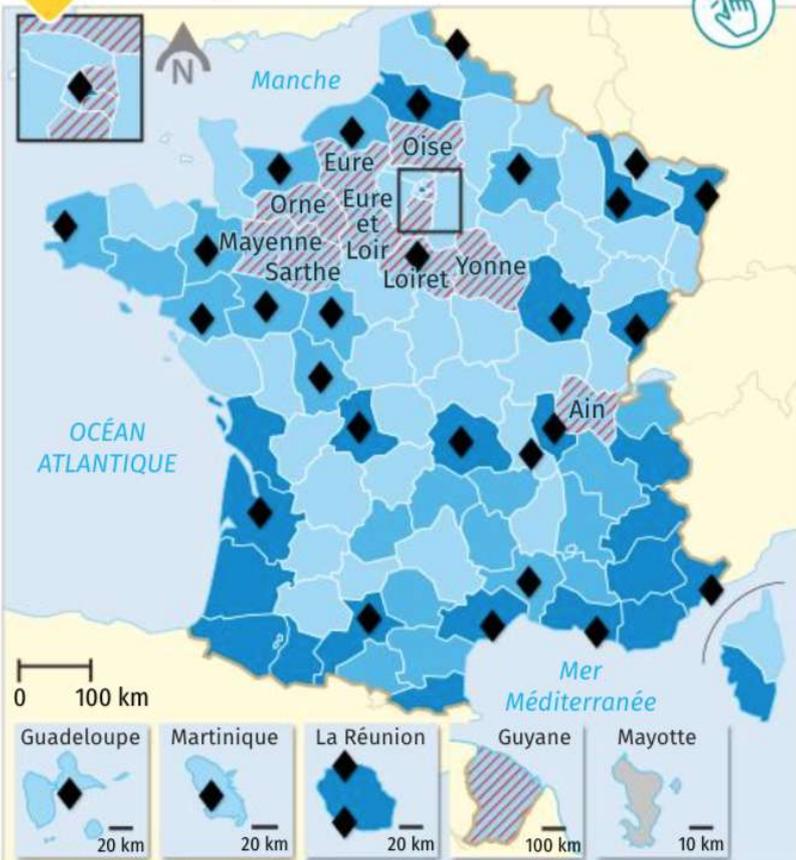
- Améliorer l'offre de soins des habitants ruraux
- Lutter contre la désertification médicale et paramédicale
- Faire vivre les territoires en favorisant l'arrivée de jeunes professionnels de santé .

Un double bénéfice :

- une amélioration des conditions d'exercice pour les professionnels de santé
- la possibilité pour les habitants d'accéder, en un lieu unique, à une offre de soins diversifiée.



1 Les inégalités d'accès aux soins



Densité de médecins pour 100 000 habitants, en 2020

- Plus de 100
- Entre 92,3 et 100
- Moins de 92,3
- Absence de données

Départements touchés par la pénurie de médecins (moins de 70 pour 100 000 hab.)

Centre hospitalier universitaire (CHU)

Moyenne nationale : 92,3

Source : Observatoire des inégalités, 2020

2 La diversité des déserts médicaux

Les déserts médicaux ne concernent plus seulement les habitants des communes isolées qui, sans que ce soit anormal, ont toujours dû faire quelques kilomètres pour trouver un médecin. Mais aujourd'hui des arrondissements, des cantons entiers, des départements, et même des régions, sont en proie à une désertification médicale très avancée. La Mayenne, la Lozère par exemple, avec beaucoup d'autres, sont des départements où il n'y a vraiment plus beaucoup de médecins. [...] Les déserts médicaux peuvent aussi se créer là où on ne les attend pas. C'est notamment le cas dans les très grandes villes comme Paris. Parce que les jeunes médecins ont du mal financièrement à s'établir en ville, à trouver un cabinet de taille suffisante à des prix abordables. [...] Après les zones rurales et les grandes villes, le troisième type de désert médical, ce sont les banlieues pauvres. Il y a 40 fois plus de spécialistes pour 10 000 habitants dans le 7^e arrondissement de Paris qu'à La Courneuve où il n'y en a que 1,6 pour 10 000 habitants.

Nina Schmidt, « Les déserts médicaux se créent aussi là où on ne les attend pas : entretien avec Emmanuel Vigneron », *Observatoire des inégalités*, août 2017.

Activité
pages 358-
359.



3 La distance aux maternités

Cela faisait des mois que la rumeur sur la fermeture prochaine du service de maternité et de pédiatrie de l'hôpital de la ville courait à Bar-le-Duc (Meuse). [...] La nouvelle a finalement été confirmée par l'Agence Régionale de Santé (ARS) du Grand-Est mardi 4 juin : à compter de fin juin, les femmes enceintes devront se rendre à Saint-Dizier ou à Verdun pour accoucher, ce qui représente des trajets de respectivement 20 et 50 kilomètres environ. [...]

Bien que l'ARS se veuille rassurante, en expliquant que 95 % de la population rattachée à l'hôpital de Bar-le-Duc vit à moins de 45 minutes des hôpitaux de Saint-Dizier ou de Verdun, cette fermeture pose de véritables questions d'accessibilité et de sécurité en cas d'urgence.

Capucine Delattre, « La fermeture prochaine de la maternité de Bar-le-Duc inquiète ses habitants », *Le Figaro*, juin 2019.



4 Les déserts médicaux

Pierre Mus, 25 ans, en septième année de médecine, youtubeur sous le nom de Dr Mus, et Patrick Laine, 69 ans, médecin généraliste à Saulnot, en Haute-Saône donnent leur avis sur les déserts médicaux.

Pourquoi les jeunes [médecins] ne viennent-ils pas [s'installer dans les déserts médicaux] ?

Dr Mus : C'est très compliqué pour un étudiant en médecine de s'installer dans une zone rurale. J'ai toujours habité en ville, toutes les écoles sont en ville et j'ai du mal à me projeter ailleurs qu'en ville. [...] Dans la ville où il travaille, le médecin ne va pas réussir à ramener des écoles, des transports et des commerces. Le problème est bien plus profond et existe depuis des années. [...] Je pense que le principal avantage à devenir généraliste dans une petite commune

est que l'on crée une relation de confiance et souvent très forte avec les patients. [...] Mais il faut aussi accepter que tout le monde n'ait pas envie de ce type de relations avec ses patients.

Dr Patrick Laine : [...] Beaucoup croient aussi qu'il est difficile d'avoir une vie familiale et d'être médecin en territoire sous-médicalisé, mais c'est faux. Et les écoles doivent valoriser cet aspect du métier, si on menace les mauvais élèves en leur disant qu'ils finiront généralistes dans le Cantal, forcément les choses ne vont pas s'arranger.

Gwendal Kerbastard, « Désert médical, et maintenant on fait quoi ? Un médecin et un étudiant répondent », *Ouest-France*, mars 2019.



5

Lutter contre les déserts médicaux



MA SANTÉ 2022
UN ENGAGEMENT COLLECTIF

Lutter contre les déserts médicaux

INCITER LES MÉDECINS À S'INSTALLER DANS DES DÉSERTS MÉDICAUX

Développer
les stages de
médecine générale
pour promouvoir
cette spécialité

Verser des bourses
étudiantes
en contrepartie
de l'installation

Aider
financièrement et
professionnellement
l'installation et
l'exercice

Soutenir
les centres et
maisons de santé,
qui offrent un
meilleur confort
d'exercice



Activité pages 358-359.

- Doc. 1** Quels sont les deux critères pris en compte pour parler de « désert médical » d'après cette carte ?
- Doc. 2** Identifiez trois espaces dans lesquels des déserts médicaux peuvent exister.
 - > **GUIDE**
 - À quel type d'espace les déserts médicaux sont-ils traditionnellement associés ?
 - Quels sont les deux autres espaces touchés par ce phénomène ?
- Doc. 4** Identifiez deux raisons avancées par les médecins pour expliquer l'apparition de ces déserts médicaux.
- Doc. 2 à 4** Qui souffre de cette situation ?
- Doc. 5** Quelles mesures sont mises en place contre la désertification médicale ? Sont-elles incitatives ou obligatoires ?



Activité pages 358-359.

- 1) Les deux critères pris en compte pour parler de « désert médical » d'après cette carte sont la « densité de médecins pour 100 000 habitants » et la présence ou non de Centre hospitalier universitaire (CHU).
- 2) Les trois espaces dans lesquels des déserts médicaux peuvent exister sont « les zones rurales et les grandes villes » ainsi que « les banlieues pauvres ».
- 3) Deux raisons avancées par les médecins pour expliquer l'apparition de ces déserts médicaux sont que, ayant fait leurs études en ville, ils ont « du mal à [se] projeter ailleurs qu'en ville », où il manque aussi d'écoles, de transports ou de commerces. De plus, tous n'ont « pas envie de ce type de relations avec [leurs] patients », plus « forte » qu'en ville. A cela s'ajoute le fait que l'installation dans les zones rurales est présentée comme une punition, une menace dans les écoles.



Activité pages 358-359.

4) Dans les espaces ruraux, les grandes villes et les banlieues pauvres, ce sont les patients (par exemple document 3 : les femmes enceintes) qui en souffrent les premiers car ils sont très éloignés des centres médicaux : cela « pose de véritables questions d'accessibilité et de sécurité en cas d'urgence ». Mais ce sont aussi les médecins, notamment ceux qui sortent de l'université, qui peuvent en souffrir en vivant mal l'installation dans ces déserts médicaux.

5) Les mesures mises en place contre la désertification médicale sont surtout financières (« verser des bourses étudiantes pour faciliter l'installation », « aider financièrement ») ; mais elles peuvent aussi toucher à la formation même des médecins : « développer les stages de médecine générale » par exemple. Ces mesures sont donc incitatives. A cela s'ajoutent les mesures prises par les communes ou communautés de communes pour favoriser l'installation des médecins sur leur territoire (locaux mis à disposition avec loyers faibles voire offerts durant une période déterminée).



<https://youtu.be/MaUPuw-gXLU?t=10>

Vidéo sur le Louvre-Lens.



→ Les collectivités territoriales s'efforcent de **réduire les inégalités en assurant à tous un accès équitable aux services** : construction d'établissements scolaires et mise à disposition de cars ou de bus scolaires pour l'accès à l'éducation, la construction de « maisons de santé » pour attirer les professionnels de la santé en zone rurale et lutter contre les « déserts médicaux », l'amélioration des quartiers défavorisés dans le cadre de la politique de la ville, construction de lieux de culture dans des territoires en reconversion (musée du Louvre-Lens), constructions de lignes TGV ou d'autoroutes pour améliorer l'accessibilité des territoires...



→ Les aménagements ont également pour objectif d'**assurer l'attractivité et la compétitivité des territoires**. Pour cela, les réseaux de transport sont importants, tout comme les pôles de compétitivité qui favorisent l'innovation et la création d'emplois ou le cadre de vie qui incite les gens à s'installer. Cependant, **dans le cadre de la mondialisation, une certaine concurrence peut s'installer entre les territoires** et pour attirer les grandes firmes transnationales, il faut souvent privilégier la concentration des activités en un nombre réduit de lieux.





L'organisation du territoire français.

